

Qu'est-ce que l'environnement?

Introduction:

Le terme d'environnement pourrait être défini comme l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les sociétés humaines. Cependant, la notion d'environnement a beaucoup évolué depuis la Renaissance. Jusqu'aux années 1970 cependant, l'Homme occupait une position centrale dans sa définition. L'environnement était en effet considéré comme l'ensemble des composants naturels de la Terre, c'est-à-dire tout ce qui entoure et interagit avec les sociétés humaines. Cependant, cette position centrale de l'Homme fait aujourd'hui débat et a donné naissance à une nouvelle approche de l'environnement dans laquelle l'Homme est un composant de l'environnement parmi d'autres. La protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur au début du XXI^e siècle tandis que les activités humaines en accentuaient la dégradation. Aujourd'hui élevé au rang le plus important des huit objectifs du millénaire pour le développement par l'ONU, le défi de la protection de l'environnement est également jugé « crucial » pour la réussite des sept autres objectifs.

Quelles ont été les différentes étapes dans la construction de la notion d'environnement ?

Nous verrons dans un premier temps que la notion d'environnement est une construction historique, sociale et politique avant de nous intéresser à l'émergence d'une nouvelle approche de l'environnement à partir des années 1970.

La notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique

La notion d'environnement s'est progressivement construite au cours de l'histoire. Néanmoins, il faut attendre le XIX^e siècle pour que la notion d'environnement soit définie scientifiquement.



Une construction historique de l'environnement

La prise de conscience de l'existence d'un environnement s'est développée progressivement au cours de l'histoire. Certaines religions, ont mis en avant le respect de la vie et de la nature.



Ainsi, dans le **jaïnisme**, religion née au X^e siècle avant notre ère et qui compte près de 10 millions d'adeptes dans le monde, principalement en Inde, les textes sacrés prêchent le respect de la nature et de l'environnement. Végétaliens et végans, les Jaïns ne mangent pas de viande, mais ne consomment également pas d'œufs, de poissons ou encore de lait. De même, ils ne portent pas de cuir, fourrure, laine ou soie, et refusent l'utilisation de toute substance testée sur les animaux. Signe d'ascétisme et du refus de leur communauté d'impacter l'environnement, les moines et moniales jaïns se voient remettre pour unique propriété, le jour de leur consécration, un petit balai pour écarter les insectes de leur chemin afin de ne pas les écraser.

Le développement scientifique de la notion d'environnement en Europe date du XIX^e siècle. Le biologiste et philosophe allemand Ernst Haeckel (1834-1919), considéré comme le père de l'écologie (il créa le terme en 1866), définissait cette discipline comme l'étude des rapports entre un organisme et son environnement, c'est-à-dire les relations unissant les organismes vivants entre eux.

Les savants, comme le géographe français Élisée Reclus (1830-1905), cherchent à établir une synthèse entre les sciences de la nature et celles de l'être humain dans la continuité des travaux de Darwin (1809-1882) qui bouleversent l'ancienne vision créationniste du monde. Élisée Reclus distingua notamment le milieu de l'environnement.



Milieu:

Ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné : milieu forestier, littoral, marin, etc. Le milieu est le résultat des interactions entre des composantes naturelles et les activités des sociétés humaines.

Dans ces deux conceptions, les géographes démontrent que les éléments physiques comme le climat, peuvent avoir une influence sur l'homme et ses activités et réciproquement.



Pour Reclus par exemple, « L'homme doit vivre en harmonie avec la nature ». Il considère que les sociétés humaines et leur milieu s'influencent et ne peuvent être étudiés les unes sans l'autre. Cependant, Reclus, qui a voyagé en Louisiane après le coup d'État de Napoléon III en 1852, se montre très critique des aménagements des zones sauvages qui y ont lieu et prédit des catastrophes si le drainage des zones humides se poursuit de la même façon. Il contribue alors au développement de la mésologie, science de l'étude des milieux, lieux d'intégration entre l'homme et la nature. Reclus, comme les peintres naturalistes par exemple, cherche à sensibiliser ses lecteurs à la beauté de la nature, qu'il qualifie de condition nécessaire à un développement épanoui de l'humanité.

Dans le prolongement de ces travaux, le biologiste Arrhenius démontra scientifiquement, à partir de **1896**, le lien entre élévation de la température et augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère, établissant une corrélation entre activités humaines et impacts sur l'environnement.



La conscience de l'existence d'un environnement étroitement lié au devenir de l'espèce humaine n'est pas née à l'époque contemporaine. Elle existait déjà dans certaines religions, comme le jaïnisme (apparu en Inde au X^e siècle avant J.-C.). Cependant, il fallut attendre le XIX^e siècle pour que l'environnement devienne une notion **scientifique**.



La notion d'environnement : une construction sociale et politique

Dans les années 1970, les premières catastrophes industrielles et écologiques visibles sensibilisent les dirigeants politiques, les scientifiques et les opinions publiques à la nécessité de protéger l'environnement. En 1969, suite à l'explosion d'une plate-forme pétrolière au large de Santa Barbara, les États-Unis connaissent ce qui était alors la plus importante **marée noire** de leur histoire. Plusieurs millions de litres de pétrole brut se déversent dans l'océan et viennent souiller les côtes de la Californie, État le plus peuplé des États-Unis. À la même époque, la question de la fragilité des écosystèmes et de la protection de l'environnement bénéficie d'une large **médiatisation** à destination du grand public grâce aux travaux d'océanographes comme le commandant Cousteau (1910-1997).



Écosystème:

Unité écologique de base (la forêt, l'océan, etc.) formée par le milieu (biotope) et les organismes qui y vivent.

Entre 1951 et 1996, Cousteau, à bord de son navire d'exploration *La Calypso*, explore les fonds marins et produit de nombreux films et documentaires, comme *Le monde sans soleil*, sorti en 1964 et qui recevra l'Oscar du meilleur film documentaire l'année suivante. À la même époque, dans les années 1970, l'histoire environnementale s'est constituée aux États-Unis à la suite de la rapide dégradation des ressources naturelles après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Née en 1972 avec la publication d'un numéro spécial de la revue *Pacific Historical Review*, l'histoire environnementale est une branche de l'histoire qui étudie les interrelations et les interactions entre l'homme et son environnement. Associée à la paléoécologie, l'histoire

environnementale a contribué à mettre en lumière les catastrophes écologiques majeures qui ont fait disparaître successivement plusieurs espèces et civilisations au cours de l'histoire et de la préhistoire.



Paléoécologie:

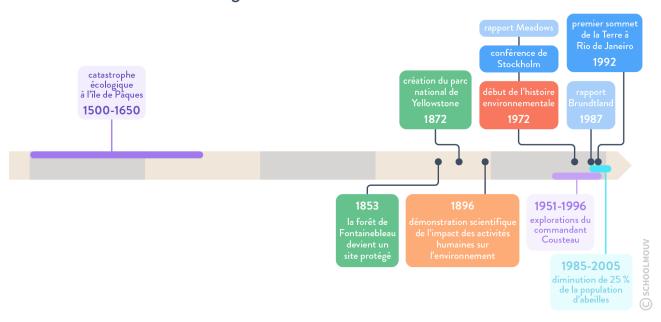
Étude des écosystèmes des temps anciens et des modes de vie des animaux fossiles.

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, l'**île de Pâques**, célèbre pour ses statues monumentales, les moaï, a connu un bouleversement très rapide. La disparition des forêts a en effet entraîné une forte instabilité sociale. Hormis l'abandon du rituel traditionnel de la crémation des cadavres, ce bouleversement a empêché le transport des statues et la construction de grands bateaux, rendant les habitants prisonniers de l'île. Si les populations locales se sont adaptées à cette crise, en modifiant notamment leurs techniques horticoles, en revanche, la société de l'île a été profondément bouleversée.

Les avis scientifiques divergent cependant sur les causes de cette crise. Pour les scientifiques, elle pourrait résulter d'une disparition totale de la forêt sur l'île liée à sa surexploitation du fait d'une forte croissance démographique ou à une crise climatique majeure. Dans l'un comme dans l'autre cas, la crise de la société locale à l'époque moderne démontre la **dépendance** des sociétés humaines vis à vis de l'environnement.

À partir des années 1970, la dimension sociale et politique de la notion d'environnement s'ajoute à sa dimension historique. Cette prise de conscience politique se traduit par la création par exemple du ministère de l'Environnement en France en 1971 ainsi que par l'émergence des premières associations de protection de l'environnement, comme Greenpeace la même année. Parallèlement, une prise de conscience internationale émerge avec l'organisation de la première conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm en 1972 et la réunion, vingt ans plus tard, en 1992, du premier Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro.

L'émergence de la notion d'environnement





Depuis l'émergence de l'histoire de l'environnement, la notion d'environnement englobe l'étude des milieux naturels, ainsi que celle des impacts de l'homme sur l'environnement et réciproquement, et les actions engagées pour réduire ces impacts. Cette évolution, débutée dans les années 1970, s'est traduite au niveau politique par la création des premières agences de protection de l'environnement au niveau national et l'organisation de sommets internationaux. Rendue possible par la vulgarisation des connaissances scientifiques auprès des populations, cette prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement s'est également traduite, dans le domaine social, par la naissance d'ONG dédiées à cette cause.

2 Vers une nouvelle perception de l'environnement

Avec la prise de conscience des impacts des activités humaines sur l'environnement, sa protection est devenue un enjeu majeur.



La protection de l'environnement : un enjeu majeur pour les sociétés à travers l'histoire

Les effets néfastes de la pollution et de la corruption de l'environnement sur les sociétés humaines ne sont plus à démontrer. La pollution fut, par exemple, l'une des causes principales du déclin du Bas-Empire romain (235-476) selon les historiens. L'artisanat romain, notamment les métiers du travail du cuir et de la teinture était particulièrement polluant. Ainsi, la pollution de l'eau par les canalisations en plomb constitua un véritable enjeu de santé publique dans les villes romaines, même si son impact sur le déclin de l'empire, qui produisait 80 000 tonnes de ce métal par an, est difficile à mesurer.

Le Moyen Âge ne fut pas en reste. Les villes médiévales, qui concentraient des activités particulièrement polluantes, comme la tannerie et la teinture, souffraient de surcroît de l'absence d'évacuation des eaux usées qui, bien souvent, finissaient par se jeter dans les fleuves et les rivières après avoir été rejetées dans les rues. Cependant, il faudra attendre la grande épidémie de choléra de 1832 pour que les autorités prennent la mesure du problème et entament de grands travaux à l'origine du réseau d'égouts contemporain. Entre 1832 et 1833, 14 kilomètres d'égouts furent ajoutés à ceux déjà existant. En 1853, ce nombre était porté à 153 kilomètres. Cependant, il faudra attendre 1854 pour qu'Eugène Belgrand, sous l'impulsion du préfet Haussman (1853-1870), dédouble chaque rue de Paris par un égout souterrain.

Aujourd'hui, les géographes de l'environnement étudient les impacts de l'Homme sur les milieux afin de mettre en évidence les causes de certaines catastrophes en apparence naturelles. Ainsi, en France, les effets des inondations sont accentués par le fait que plus d'un quart des habitants de métropole vivent dans des zones potentiellement inondables, notamment du fait de l'imperméabilisation des sols. L'étude des espèces vivantes met également en évidence la dépendance de l'Homme à la survie de certaines d'entre-elles. Ainsi, la disparition progressive des abeilles illustre parfaitement les enjeux de la protection de l'environnement pour les sociétés humaines. Les abeilles facilitent et favorisent la pollinisation des plantes sauvages et cultivées à travers le monde. Plus généralement, 75 % de la production mondiale de nourriture dans le monde dépend des insectes pollinisateurs. Or, entre 1985 et 2005 par exemple, les populations d'abeilles domestiques ont chuté de 25 %. Cette diminution préoccupante du nombre d'abeilles à plusieurs causes, ce qui illustre la complexité de la protection de l'environnement. L'usage de pesticides, le développement des monocultures et l'introduction de prédateurs comme le frelon

asiatique dans des régions jusqu'alors épargnées du fait du réchauffement climatique, sont autant de causes qui menacent les insectes pollinisateurs.

L'action des sociétés humaines dérègle non seulement les équilibres locaux mais aussi globaux. L'accélération de la déforestation dans certains pays comme le Brésil ou la République démocratique du Congo a en effet des conséquences internes à ces pays, mais également sur l'ensemble du monde dans les cas de déforestation par le feu. Les incendies de forêts, en libérant les importantes quantités de CO_2 stocké par les arbres, accentuent en effet le **réchauffement climatique**, impactant non seulement les pays concernés mais aussi le monde entier.

Enfin, la surexploitation et la pollution de certaines ressources naturelles comme l'eau douce, génèrent des tensions au niveau géopolitique. Dans un contexte de désertification et de réchauffement climatique, ces ressources sont en effet de plus en plus convoitées et devraient l'être davantage encore dans un futur proche. Si le contrôle de ressources en eau n'a jamais été la cause unique d'une guerre, ce pourrait être le cas dans le futur à court ou moyen terme. La construction du barrage de la Renaissance par l'Éthiopie sur le Nil devrait réduire le débit de ce fleuve en aval. Or, le Nil fournit 98 % de l'eau consommée en Égypte, ce qui contribue à alimenter des tensions entre les deux États qui sont loin d'être des cas isolés. La construction de barrages sur le Tigre et l'Euphrate accentue également les tensions diplomatiques déjà fortes entre la Turquie, la Syrie et l'Irak.



La protection de l'environnement représente un enjeu majeur pour les sociétés humaines. Pollution et surexploitation des milieux ont été à l'origine du déclin de plusieurs civilisations. À l'époque contemporaine cependant, cette protection de l'environnement est d'autant plus nécessaire que les activités des sociétés humaines portent des atteintes globales aux milieux.



Une nouvelle approche de la protection de l'environnement au XXI^e siècle

Depuis le début des années 1990, l'environnement occupe une place centrale dans l'histoire, du fait de la mise en évidence scientifique des liens de dépendance qui existent entre les sociétés humaines et leur environnement. Les populations prennent également conscience au quotidien des impacts négatifs des activités humaines sur l'environnement et des menaces que ces impacts font planer sur leur subsistance, voire leur survie. L'Homme et ses activités sont désormais considérés comme les principales causes du changement global.



Changement global:

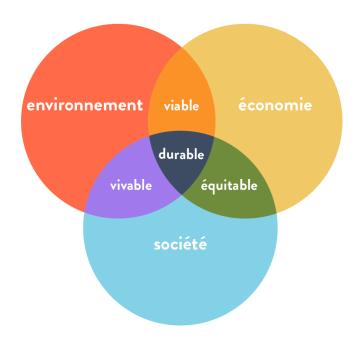
Transformation des milieux par divers facteurs tous liés à l'activité humaine (changement climatique, érosion des sols, urbanisation, etc.).

Les archipels des Kiribati dans l'océan Pacifique, sont ainsi particulièrement vulnérables à la montée des eaux provoquée par le réchauffement climatique. Sur 32 atolls, 31 dépassent à peine le niveau de la mer, mettant en péril la survie même de l'archipel et de ses habitants.

Cette nouvelle approche de la notion d'environnement conduit à l'émergence de nouvelles visions du développement. Le rapport Brundtland définit pour la première fois en 1987 le **développement durable**, c'est un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. À cette approche s'oppose une approche plus radicale, celle de la décroissance.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 9 sur 12

Le développement durable



Basé sur le rapport Meadows établi en 1972 par le club de Rome, le concept de **décroissance** constate que la population mondiale ne cesse de croître, de même que la consommation de matières premières et d'énergie, accentuant toujours plus la pollution. Pour les partisans de la décroissance, il faut **rompre avec la société de consommation** afin de préserver les ressources naturelles et l'environnement. Pour éviter d'épuiser les ressources naturelles, les auteurs du rapport préconisaient par exemple de se limiter à une croissance zéro. Cependant, cette approche a été décriée par plusieurs prix Nobel d'économie, comme l'Indien Amartya Kumar Sen (récipiendaire en 1998).

Les détracteurs de la décroissance avancent trois arguments principaux. Le premier consiste à postuler que les progrès techniques et scientifiques, nés du développement, permettront de moins polluer et de poursuivre une croissance économique sans consommer davantage de ressources dans les pays développés. Le second avance qu'un arrêt de la croissance économique serait davantage préjudiciable aux pays en développement qu'aux pays développés, les premiers étant beaucoup plus sensibles aux crises. La dernière critique formulée à l'encontre du concept de décroissance est que la pénurie annoncée de matières premières citée par le rapport Meadows pourra être compensée par le recyclage. Sur ce dernier point, les détracteurs de la décroissance mettent d'ailleurs en avant les erreurs internes au rapport Meadows, lequel prédisait par exemple la disparition des réserves en pétrole de la planète au cours des premières années du XXI^e siècle.

Enfin, depuis le début des années 2000, la protection de l'environnement devient un enjeu juridique. Au niveau international, des ONG et les représentants de peuples amérindiens ou menacés par le réchauffement climatique militent pour que la Déclaration universelle des droits de la Terre-mère, formulée par la Conférence mondiale des peuples contre le changement climatique, soit adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies. Le principe fondateur de cette déclaration est que la recherche du bien être humain ne doit pas nuire à l'intégrité de la Terre-Mère dans le présent comme dans le futur. Certains États comme l'Équateur, ont pris les devants pour permettre à un citoyen de défendre en justice les droits d'un écosystème.

→ Depuis 2008, chaque citoyen équatorien peut ainsi saisir les tribunaux à cette fin.



Avec le changement global l'environnement occupe une place centrale dans l'histoire humaine et non l'inverse. Dans le domaine économique et social, la protection de l'environnement passe par la définition de nouvelles approches, telles que le développement durable ou le concept de décroissance. Enfin, depuis le début des années 2000, la protection de l'environnement est devenue un enjeu juridique pour de nombreux peuples, qui essayent de faire reconnaître les droits de la Terre au niveau international.

Conclusion:

Construction historique, mais également sociale et politique, la notion d'environnement a été forgée scientifiquement en Europe au XIX^e siècle bien que les effets néfastes des impacts de l'homme sur l'environnement aient été pris en compte par les sociétés antérieures. D'abord centrée sur la protection des paysages, puis des milieux, c'est-à-dire sur la protection d'espaces naturels restreints, la notion d'environnement s'est progressivement étendue à l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les sociétés humaines.

En établissant scientifiquement la preuve des effets négatifs des activités humaines sur l'environnement, et par ricochet sur le développement pérenne des sociétés humaines, chercheurs et militants ont participé à la prise de conscience de l'enjeu environnemental au niveau politique et social à partir des années 1970. Face à l'accélération des atteintes portées à l'environnement, les États mettent en place des agences nationales afin d'en endiguer les effets, tandis que des ONG de protection de l'environnement sont créées comme Greenpeace. Des modèles de développement économiques alternatifs, plus respectueux de l'environnement, comme le développement durable sont développés. Enfin, depuis le début des années 2000, la protection de l'environnement est devenue un enjeu juridique. ONG et populations se mobilisent afin de faire émerger un droit de la Terre. Cependant, la plupart des États développés se montrent réticents face à cette évolution.